



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

établissements d'accueil

Question écrite n° 97340

Texte de la question

Mme Virginie Duby-Muller interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la situation des unités de soins de longue durée (USLD), dont l'histoire témoigne de la difficulté de trouver le bon équilibre entre sanitaire et médico-social. Le récent rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) sur le sujet souligne la porosité entre EHPAD et USLD, et propose deux scénarios pour revoir le modèle. Premièrement, un réajustement du modèle existant, avec la mise en place d'un calendrier régulier de réévaluation du GMPS, l'établissement d'un mode de financement spécifique aux USLD pour certains médicaments onéreux. Deuxième scénario, privilégié par l'IGAS, le recentrage des USLD sur le champ gériatrique, avec une limite d'âge de 60 ans à l'entrée. Aussi, elle souhaite connaître son analyse sur ces propositions.

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97340

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 juillet 2016](#), page 6075

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)